



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

0000000

### Accord-cadre de fournitures

#### **Pouvoir adjudicateur :**

MAIRIE DE CASTELGINEST  
Grand'place du Général de Gaulle  
CS 20243  
31142 CASTELGINEST  
Téléphone : 05.61.37.75.37  
Fax : 05.61.37.75.36  
Adresse internet : <http://www.mairie-castelginest.fr>  
Statut : Commune  
Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

#### **Objet de l'accord-cadre :**

Fournitures de bureau, petit équipement et papier - Il s'agit d'un accord - cadre à bons de commande pour l'achat de fournitures de bureau, de petit équipement de bureau et de papier de reprographie.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures :Achat

#### **Lieu principal de livraison :**

Hôtel de Ville  
Code NUTS : FR623

**CPV principal :** 30192121-5

**CPV propre à chaque lot**

**Lot n°1 : CPV principal :** 30192121-5

**Lot n°2 : CPV principal :** 39263100-4

**Lot n°3 : CPV principal : 30197630-1**

**Lot n°4 : CPV principal : 30192121-5**

Conformément à l'article 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

### **Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 Fournitures de bureau**

**Lot n°2 Petit équipement de bureau**

**Lot n°3 Papier de reprographie**

**Lot n°4 Fournitures de bureau, lot réservé** (article 13 du décret n° 2016 - 360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 1 année sans pour autant dépasser 48 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

### **Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu de l'article 48 de l'ordonnance relative aux marchés publics, compte exclure les candidatures se trouvant dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être remis en cause et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

**Présentation de candidature avec formulaires français :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité technique et professionnelle :**

- Les fournitures listées dans le RC seront à fournir **obligatoirement** à titre d'échantillon. Elles ne seront pas rendues.

**Présentation de candidature sous forme de DUME :** L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature en utilisant le DUME électronique sous forme d'échange de données structurées.

**Procédure : MAPA ouvert**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 17 - MAPA - FCS - 29

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/10/2017*

*Date limite de réception des offres : 27/11/2017 à 14:00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

### **Informations sur les reconductions :**

#### **Pour le lot n°1 Fournitures de bureau :**

Reconduction à la date anniversaire écrite dans le RC.

#### **Pour le lot n°2 Petit équipement de bureau :**

Reconduction à la date anniversaire écrite dans le RC.

#### **Pour le lot n°3 Papier de reprographie :**

Reconduction à la date anniversaire écrite dans le RC.

#### **Pour le lot n°4 Fournitures de bureau, lot réservé :**

Reconduction à la date anniversaire écrite dans le RC.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :**

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse  
68, rue Raymond IV  
BP 7007  
31068 TOULOUSE CEDEX 7  
Tél : +33 562735757  
Fax : +33 562735740  
Mél: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

### **Service pour renseignements sur recours**

Tribunal Administratif de Toulouse  
68, rue Raymond IV  
BP 7007  
31068 TOULOUSE CEDEX 7 France  
Tél: +33 562735757  
fax : +33 562735740  
Mél : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

### **Conditions de remise des candidatures**

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont

successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <http://mairie-castelginest.e-marchespublics.com/>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

**Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

**Profil d'acheteur :** <http://mairie-castelginest.e-marchespublics.com/>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre technique et/ou administratif :

MAIRIE DE CASTELGINEST / Service des Marchés Publics  
Sylvaine JAMOT  
Gd'Place du Général de Gaulle  
CS 20243  
31142 CASTELGINEST  
Tél : 05.61.37.48.36.  
Mél : [service.marche@mairie-castelginest.fr](mailto:service.marche@mairie-castelginest.fr)

**Adresse de remise des offres :**

MAIRIE DE CASTELGINEST / Service des Marchés Publics  
Sylvaine JAMOT  
Gd'Place du Général de Gaulle  
31142 CASTELGINEST  
Tél : 05.61.37.48.36  
Fax : 05.61.37.75.36  
Mèl : [service.marche@mairie-castelginest.fr](mailto:service.marche@mairie-castelginest.fr)  
Adresse Internet : <http://www.mairie-castelginest.fr>  
Horaires d'ouvertures : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00